



Paris, le 18 mars 2016

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales représentatives de la fonction publique de l'État - Cfdt, CGT, FSU, Solidaires et Unsa - vous demandent d'organiser une discussion approfondie au sujet de la circulaire de la DGAFP devant mettre en œuvre le décret n°2007-1373 du 19 septembre 2007 relatif à la participation de l'Etat et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels.

Vous connaissez l'attachement de nos organisations à la protection sociale complémentaire des agents publics. Le bon déroulement des procédures de renouvellement des référencements dans les ministères qui s'ouvriront dans quelques mois nécessite un cadrage au niveau fonction publique pour lequel nous devons être préalablement consultés comme ce fut le cas pour la première phase des référencements.

Nous vous remercions de la suite que vous donnerez à notre demande et vous assurons, Madame la Ministre, de notre parfaite considération.

Le Secrétaire Général
de l'UGFF-CGT **Jean-
Marc CANON**

La Secrétaire Générale
de l'UFFA-CFDT
Brigitte JUMEL

Le Secrétaire Général
de l'UNSA-
Fonctionnaires **Luc
FARRE**

La Secrétaire Générale de la
FSU
Bernadette GROISON

Le Secrétaire
Général de
SOLIDAIRES **Denis
TURBET-DELOF**

Madame la Ministre de
la Fonction publique
Secrétariat particulier
80 rue de Lille
75007 PARIS